



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la
Formation Professionnelle,

FORCE OUVRIÈRE

1, rue Sédillot – 67000 STRASBOURG

Tél : 06 17 33 61 57

nicolas.robert@ac-strasbourg.fr

Déclaration des élus **Force Ouvrière** au CTSD 1^{er} degré du mardi 21 juin 2022

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD du Bas-Rhin,

Ce soir, l'épisode caniculaire qui a frappé la France métropolitaine devrait enfin arriver à son terme après une semaine de températures avoisinant les 38°C dans notre département alors que des millions d'élèves du premier degré étaient en classe et plusieurs centaines de milliers passaient les épreuves du baccalauréat, dans des bâtiments pour la plupart non climatisés.

La réponse de notre ministère laisse notre organisation pantoise. Une première note aux recteurs ne mentionne même pas les personnels. Une seconde de la DGRH se contente de rappeler qu'il faut boire, se tenir au frais, aérer les locaux et renvoie aux documents de l'INRS sur le sujet.

La demande syndicale est simple : L'Etat employeur et ses représentants, les Recteurs et les DASEN doivent prendre les mesures qui s'imposent dans les locaux qui appartiennent à l'Etat (mise à disposition de climatiseurs, de ventilateurs, de rideaux occultants, de fontaines d'eau fraîches, d'aménagements voire de raccourcissement du temps de travail, ...) et qu'il anticipe en prenant de réelles mesures de prévention pour remédier à ces situations qui sont désormais récurrentes d'année en année.

La **FNEC FP-FO** rappelle que c'est à l'employeur qu'il incombe de prendre les mesures afin de protéger la santé et la sécurité des salariés (article L-4121-1 du code du travail et article 2-1 du décret 82-453 modifié).

Venons-en maintenant à la préparation de la rentrée 2022. Les réformes et le manque d'attractivité salariale entraînent une pénurie de candidats au concours pour devenir enseignant, sur un poste statutaire, au sein de l'Éducation nationale. L'administration, au lieu de rendre le métier plus attractif en augmentant les traitements, organise ici ou là des « job dating » et autres forums de l'emploi. Bienvenue dans l'ère de l'ubérisation de l'Éducation nationale ! Plusieurs rectorats ont organisé une série d'entretiens pour des personnes n'ayant pas passé de concours mais souhaitant néanmoins devenir enseignants.

Notre département a d'ailleurs eu l'« honneur » d'entamer le recrutement de contractuels en allemand, devant le manque cruel de ces personnels dans le 1^{er} degré. Dès la prochaine rentrée, les personnes retenues enseigneront, en tant que contractuels. Si elles le souhaitent, elles passeront ensuite les concours pour être titularisées. Nul doute que vous appliquerez la même méthodologie dans le monolingue dans les années à venir !

La **FNEC FP-FO**, dénonce un effondrement du nombre d'admissibles aux concours sur le plan national. À la mi-mai, elle alertait déjà, en amont de la composition du nouveau gouvernement, et soulignait que l'on se dirige vers une catastrophe inacceptable, tant dans le premier degré que dans les collèges, les lycées et les lycées professionnels...

Au plan national, pour le premier degré seuls 9 597 candidats admissibles aux concours de professeur des écoles pour 8 323 postes proposés, soit un ratio de 115 % ! Ces chiffres, qui émanent du ministère lui-même sont révélateurs du malaise grandissant.

La situation qui était déjà intenable, s'annonce catastrophique pour la rentrée 2022. Et ce n'est pas la grande concertation pour la « refondation de l'école » promise par notre ministre Pap Ndiaye dès la rentrée prochaine qui règlera les difficultés des collègues sur le terrain ! L'urgence pour notre école n'est pas de sortir de la morosité ! L'urgence est aux moyens ! L'urgence est à la revalorisation salariale des enseignants !

En janvier, lors du dernier CTSD, notre organisation vous avait déjà alerté, monsieur le Directeur Académique, sur cette rentrée qui nous semblait ubuesque.

A la vue des documents préparatifs, nous voyons que le travail de sape du service public d'éducation que vous vous employez à mettre en œuvre se poursuit.

Que dire des ajustements à la marge qui ne reflètent toujours pas la réalité du terrain, notamment en REP et REP+ où les effectifs de TPS viennent abaisser artificiellement les moyennes d'effectifs par classe au détriment des PS et MS surchargés ? Ainsi, de nombreuses écoles vont devoir composer avec des classes de 25 à 28 élèves pour ces niveaux, allant même jusqu'à 29 élèves par classe à l'école maternelle Canardière et 31 pour la maternelle Gutenberg. Alors nous vous le demandons Monsieur le directeur académique, que comptez-vous faire pour améliorer les conditions de travail de ces équipes ?

Que dire ensuite des quelques dix postes de titulaires remplaçants répartis sur seulement cinq circonscriptions et censés absorber les besoins massifs du département ? Les autres circonscriptions ne vous auraient-elles pas fait de remontées concernant un besoin en remplacement ? Nous nous permettons d'en douter.

Que dire également du nombre incroyable de fusions d'écoles ? Notre organisation s'étonne d'ailleurs du nombre croissant de fusions expérimentales. Que cachez-vous réellement derrière cette nouvelle dénomination ? Les mairies ont-elles bien été informées de vos projets ? Pourquoi ne pas les entériner immédiatement ? Si cela est dû à un manque de temps, ou parce que les mairies n'ont pas encore donné leur accord, pourquoi ne pas, tout simplement, retarder ces fusions d'un an ? Votre enveloppe de moyens est-elle si restreinte que vous ayez absolument besoin de ce genre de stratagème pour « boucler » votre projet de carte scolaire ?

La **FNEC-FP FO** condamne fermement ces fusions expérimentales et vous demande, monsieur le Directeur Académique de les annuler purement et simplement.

A ce propos, nous souhaiterions que vous nous fassiez le détail du coût des mesures proposées aujourd'hui. D'après nos observations, celui-ci s'élèverait à 18 ETP mais l'absence de précisions concernant les postes RASED non pourvus nous laisse songeurs. Auriez-vous réussi cette année le pari incroyable d'attribuer tous vos postes RASED lors du mouvement ? Ou comme les années précédentes, comptez-vous fermer ces supports afin de les réutiliser pour faire de la carte scolaire ? Si tel est le cas, notre organisation vous demande le détail des supports restés vacants.

Ainsi, pourriez-vous confirmer notre analyse et nous indiquer sur quelle base de discussion nous travaillerons lors de ce CTSD ? En somme, que reste-t-il dans votre besace et quelle est aujourd'hui notre marge de négociation ?

Qui plus est, dans les documents de travail, un commentaire nous laisse perplexes : « Toutes les situations des écoles seront suivies avec attention d'ici la rentrée de septembre pour tenir compte des nombreux déplacements de population pendant l'été. » Si nous entendons aisément qu'avec l'arrivée d'élèves durant l'été certaines écoles nécessitent une ouverture de poste, nous nous inquiétons du fait que vous vous laissiez la possibilité d'en fermer à la rentrée. Monsieur le directeur académique, pourriez-vous rassurer aujourd'hui les collègues du département à ce sujet en vous engageant à ne pas fermer de support en septembre ?

Pour finir, notre organisation souhaite revenir sur un dernier point : Nos collègues nous font remonter que plusieurs de vos IEN ont des exigences particulières concernant la répartition des élèves. Certains d'entre eux retoquent les projets envoyés par les écoles, d'autres refusent les double-niveaux décidés par les équipes, quand ce n'est pas l'envoi clairement assumé par l'IEN d'une liste d'exigences qui ne viennent d'aucune directive officielle. Nous en voulons pour exemple « l'interdiction » des classes de PS/GS dans plusieurs circonscriptions.

La **FNEC-FP-FO** tient à rappeler que c'est au conseil des maîtres de décider de la répartition des effectifs conformément au décret de 1989 ainsi qu'à la circulaire de 2014.

Nous vous demandons, monsieur le Directeur Académique d'intervenir de toute urgence auprès de votre collègue d'IEN et de lui rappeler le cadre légal. Nous vous demandons à nouveau d'entendre l'exaspération des collègues ainsi que leurs revendications :

- **L'abandon de la réforme de la formation initiale des enseignants et le retour à une véritable formation pour les stagiaires ;**
- **La création des postes pour ouvrir des classes partout où cela est nécessaire, pour arrêter les fermetures de classes ;**
- **La création de postes de remplaçants pour que chaque enseignant absent soit remplacé ;**
- **Les créations de postes spécialisés, de PsyEN, d'AESH... nécessaires à la prise en charge de tous les élèves en difficulté ou en situation de handicap, l'abandon des PIAL et l'arrêt de la logique d'inclusion systématique et forcée ;**
- **L'augmentation des décharges de direction pour toutes les écoles. Pas une école sans décharge hebdomadaire ;**
- **L'abandon des formations en constellations et des évaluations d'école ;**
- **Le respect des cadres légaux à tous les niveaux hiérarchiques ;**
- **L'abandon des fusions d'écoles qu'elles soient définitives ou expérimentales ;**

Pour la **FNEC-FP-FO**,

Audrey LAGES et Aurélien DUTT